

Le messager

Hebdomadaire d'informations de la région de FOSSES-LA-VILLE

Réalisation : Imprimerie Romain
Rue des Remparts, Fosses-la-Ville
Tél. (071) 71.10.83
C.C.P. : 000-0021185-39
Edit. resp. : H. et M. Romain
Abonnement : 1 an : 1.100 F
6 mois : 580 F

Le Messager succède à l'hebdomadaire Le Messager de Fosses, créé en 1879.

Le numéro : 25 F
122^e année - N° 24
Vendredi 23 juin 2000



Fosses-la-Ville



BRADERIE 2000

Les jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 juin

Durant toute la braderie : animation musicale dans les rues

Distribution chez les commerçants participants de bulletins pour le concours

Le juste prix de la vitrine

Samedi 24 juin 2000 :
dès 8 h. dans les rues du centre

GRANDE BROCANTE LIBRE

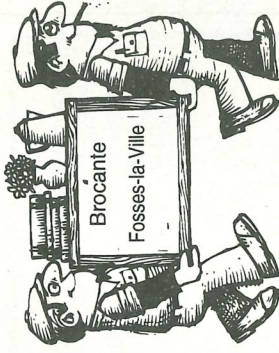


L'après-midi :
animation musicale avec

LES SOUXHONNAIS

musiciens mexicains

ANIMATIONS DIVERSES
SUR LE KIOSQUE



Place du marché : *Décoration florale du kiosque par les Ets Debuissou à Fosses*
une organisation du Syndicat d'Initiative - Exposition des artistes locaux sur le thème des fleurs au bureau du tourisme

Marche arrière

Marche arrière. Tous les politiciens et les syndicalistes des années 70 et 80 ne jureraient que par les mises à la pension anticipées. C'est à qui occupait les prévisions les plus avantageuses.

Certains secteurs de l'économie (les grands magasins par exemple) s'enorgueillissent de laisser partir leur personnel à 55, voire 54 ans ! La Suède, à l'époque, faisait exactement le contraire. On y allongeait le temps de travail que l'on portait jusqu'à 65 et 66 ans.

Avec un retard de vingt ans sur les pays nordiques, on a compris chez nous qu'avec ce système de prévisions généralisées, on aura du mal à payer les pensions dans dix ou vingt ans.

Alfred Sauvy, économiste français, membre du Collège de France, avait évoqué cette situation en 1979 (1). Il parlait du mythe de la cassette ; à sa-

voir qu'on ne cotise pas pour sa propre pension, mais que les retenues actuelles sur salaire servent à payer les pensions actuelles, et pas celles de demain. Et que si le nombre d'actifs diminue, il y a risque de se trouver à court de fonds pour honorer les retraites en 2015-2020, le nombre de pensionnés explosant suite au baby-boom des années 1945-46.

D'où l'idée du vice-premier ministre Johan Van de Lanotte de créer un « fond de vieillissement » (tellement décrié puisqu'il s'agit de nouveaux impôts, en opposition à l'épargne-pension constituée individuellement).

Il y a un quart de siècle, il y avait 3 actifs (travailleurs) pour 1 inactif (pensionnés, enfants, malades, chômeurs). A l'heure actuelle, le rapport est de 1,5 actifs pour 1 inactif. Qu'en sera-t-il dans quinze ans ?

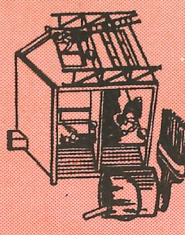
(1) La France rêvée, Le Livre de Poche (suite en page 3)

Entreprise de
PEINTURE - DECORATION

S.P.R.L.

FRANCIS MORET

Couvre-sols et murs
Spécialité de façades



Rue du Villez, 2a
5060 Velaine/Sambre
Tél. 071/77.42.62
Fax. 071/74.09.75
GSM 075-72.56.17
Enreg. 12.21

Rue du Stampia
5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071-71-12.26

Balle pelote

DIVISION D'HONNEUR

Moignelée - Vitryval 15-12
Beaucoup d'envois fautifs de part et d'autre et après 5-5 Moignelée va au repos à 8-6. Moignelée conserve son avance : 10-6, 11-7, puis Vitryval revient à 11-11 et 12-12 avant de céder les derniers jeux.

Bambois - Andoy 11-15
Dans cette rencontre importante Andoy va au repos avec une avance de 3 jeux (5-8). Cette supériorité se confirme par la suite et le marqueur indiquera 5-10, 8-10, 9-14 et 12-15.

| | | | | | | |
|------------|----|---|---|-----|-----|----|
| Andoy | 10 | 9 | 1 | 141 | 101 | 21 |
| Huy | 10 | 6 | 4 | 139 | 107 | 19 |
| BAMBOIS | 10 | 6 | 4 | 132 | 117 | 17 |
| Somzée | 10 | 6 | 4 | 126 | 115 | 16 |
| Moignelée | 10 | 5 | 5 | 130 | 118 | 16 |
| VITRYVAL | 10 | 3 | 7 | 116 | 131 | 13 |
| Saint-Marc | 10 | 2 | 8 | 91 | 140 | 10 |
| Warêt | 10 | 3 | 7 | 91 | 137 | 8 |

Sam. 24 : 15 h Huy - Bambois
Dim. 25 : 15 h Warêt - Bambois
15 h Saint-Marc - Vitryval

PROVINCIALE A :

Nil-St-Vincent - Bambois 15-13
Geest - Fosses 11-15
Lutte au sommet au cours de laquelle Fosses s'impose et prend la première place.

| | | | | | | |
|----------------|---|---|---|-----|-----|----|
| FOSSES | 8 | 7 | 1 | 110 | 65 | 17 |
| Noville | 8 | 6 | 2 | 111 | 78 | 17 |
| Geest | 8 | 6 | 2 | 114 | 77 | 16 |
| Boignée | 8 | 5 | 3 | 106 | 88 | 15 |
| Rhines | 8 | 5 | 3 | 109 | 96 | 14 |
| Nil-St-Vincent | 8 | 3 | 5 | 89 | 100 | 10 |
| Florefie | 8 | 3 | 5 | 73 | 110 | 8 |
| Champion | 8 | 1 | 7 | 78 | 118 | 6 |
| BAMBOIS | 8 | 0 | 8 | 64 | 120 | 5 |

Sam. 24 : 15 h Nil-St-Vincent - Fosses

PROVINCIALE B :

Vitryval - Lustin 10-15
Au classement, Vitryval est 10e/11.

Sam. 24 : 15 h Planois - Vitryval

REGIONALE 2 A

| | | | | | | |
|-------------------|------|---|---|-----|-----|----|
| Aisemont - Fosses | 4-15 | | | | | |
| Aisemont - Moha | n.c. | | | | | |
| Andoy - Fosses | n.c. | | | | | |
| Moignelée | 9 | 9 | 0 | 135 | 55 | 22 |
| Andoy | 8 | 6 | 2 | 112 | 98 | 15 |
| Vedrin | 9 | 5 | 4 | 119 | 114 | 14 |
| FOSSES | 8 | 4 | 4 | 103 | 89 | 14 |
| Meux | 9 | 3 | 6 | 79 | 129 | 9 |
| Moha | 9 | 2 | 7 | 90 | 118 | 9 |
| AISEMONT | 8 | 1 | 7 | 80 | 115 | 7 |

Dim. 25 : 15 h Meux - Aisemont

RÉGIONALE 3 B :

Aisemont - Moustier 15-4
Au classement, Aisemont est 3e/10.

RÉGIONALE 3 C :

Aisemont - Moustier 15-11
Au classement, Aisemont est 5e/10.

Dim. 25 : 15 h Hastière - Aisemont B

MINIMES :

| | | | | | | |
|--------------------|-------|---|---|----|----|----|
| Waret A - Bambois | 1-10 | | | | | |
| Vitryval - Waret B | remis | | | | | |
| BAMBOIS | 8 | 8 | 0 | 80 | 15 | 24 |
| VITRYVAL | 8 | 7 | 1 | 74 | 21 | 21 |
| Champion | 9 | 5 | 4 | 58 | 64 | 12 |
| Waret A | 7 | 4 | 3 | 43 | 38 | 12 |
| Emines | 7 | 1 | 6 | 32 | 67 | 4 |
| Waret B | 7 | 1 | 6 | 26 | 66 | 4 |
| Moha | 8 | 1 | 7 | 34 | 76 | 4 |

Sam. 24 : 10 h Bambois - Vitryval
Mercredi 28 : 18 h Waret A - Vitryval

PUPILLES A :

| | | | | | | |
|----------------------|------|----|----|-----|-----|----|
| Moignelée - Vitryval | 3-10 | | | | | |
| Pontauray - Aisemont | 10-3 | | | | | |
| VITRYVAL | 11 | 11 | 0 | 110 | 17 | 32 |
| BAMBOIS | 10 | 9 | 1 | 97 | 22 | 28 |
| Pontauray | 11 | 8 | 3 | 84 | 51 | 23 |
| Rosée | 9 | 7 | 2 | 72 | 48 | 17 |
| Belgrade | 10 | 2 | 8 | 42 | 87 | 8 |
| Moignelée | 11 | 2 | 9 | 47 | 103 | 7 |
| AISEMONT | 10 | 0 | 10 | 27 | 100 | 2 |

Dim. 25 : 10 h St-Marc A - Bambois
Mercredi 28 : 18.30 Aisemont - Belgrade

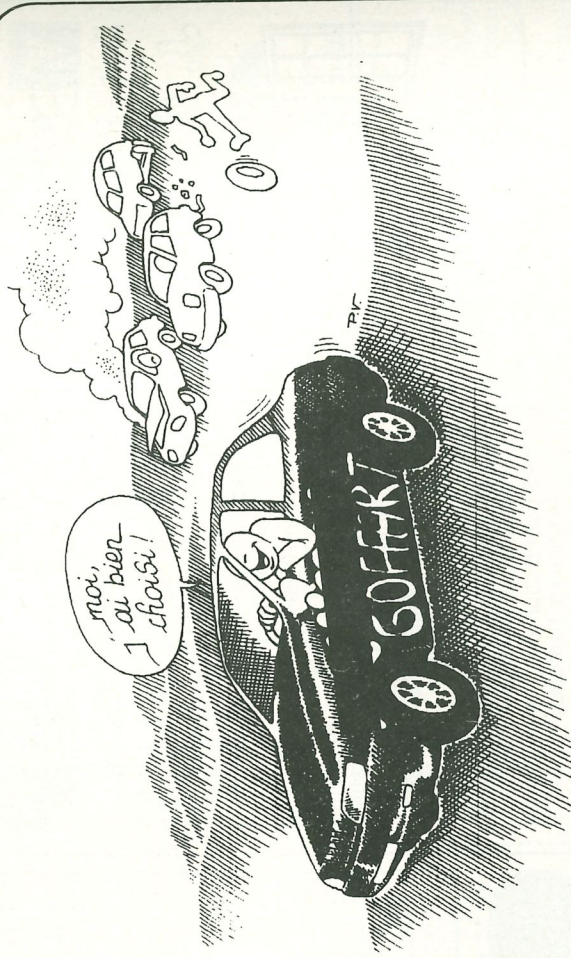
Vendredi 30 : à 18 h à Aisemont : Pré-pupilles Union 2000 A - Moha



SUZUKI
THE BIG IDEA



HYUNDAI
A VOIR. ABSOLUMENT!



Garage GOFFART-TONKA

Chaussée de Charleroi 443 - 5070 LE ROUX

Tél. (071) 71.19.61 - Fax (071) 71.19.52

Tennis

Au T.C. Fosses

Samedi dernier :

Jun. Vét. : Fosses - Tabora 5-3
Victoires de A. Masson, Y. Lecoq et R. Falque en simple + un double.

Vétérans : Stabulois - Fosses 6-2
Les deux points sont acquis en simple (J. Bosmans et L. Janssens).

Ce samedi (dernière journée) :
Jun. Vétérans : Namèche - Fosses
Vétérans : Fosses - Bayard Dinant C

Volley

Nous apprenons que Les Chipies et le V.C. Le Roux ont fusionné et le nouveau club se nomme « Le Volley Club de Le Roux ».

Un club dynamique et structuré, où chaque membre peut trouver une section qui corresponde à ses souhaits et à ses possibilités, parmi :
- Ecole de mouvement (4/7 ans)
- Ecole des jeunes (8/12 ans)
- Equipes provinciales 1 et 3 mess.
- Equipe en Nationale 3 dames
- Equipes en provinciales 1, 2 et 3 dames

- Equipes de jeunes en championnats officiels :

- pré-pupilles (garçons et filles nés après le 1-1-92)
- pupilles (garçons et filles nés après le 1-1-90)
- minimes (garçons et filles nés après le 1-1-88)

- cadettes (filles nées après le 1-1-86)
- scolaires (filles nées après le 1-1-84)
- juniors (filles nées après le 1-1-82)

Si vous aimez le volley-ball et que vous souhaitez faire un sport d'équipe ; si vous avez du temps à consacrer aux jeunes en remplissant quelques tâches administratives ou si vous êtes intéressés par l'arbitrage en volley-ball, n'hésitez pas à nous consulter :

- Président : Michel Dargent, rue Maladrerie 5b, Le Roux, tél. 071-71.20.20
- Secrétaire : Weets Roger, rue de l'Ermitage 5, Gougny, tél et fax 071-50.23.17.

Pour plus d'informations voyez notre site Internet : <http://www.multimania.com/vcleroux>.

PETITES ANNONCES

Cherche DAME pr garder 2 jeunes enf. à Vitryval en dehors heures école, à p. sept.2000. Tél. 075-61.00.51 entre 7/17h

A vendre : MOTOCULTEUR Sentar 49cc, régl. prof., long. 6" ou 9". Pour rens. tél. 071-71.19.15.

Parking autos à louer, av. Albert 1er 11 à Fosses. Tél. 71.15.40.

A v. : bidons plastiques de 25 l. pour div. usages : 50 F/p. - S'adr. b. du journal.

VIDEO à Fosses Route de Bambois VIDEOMATEL de nouveau à v. service Vente-Achat de K7 à la pièce ou en lots, occ. à p. de 100 F/p. - Loc., vente, tous les j. de 15 à 19 h. Fermé sam. et dim..

A vendre très beau SALON en chêne, coussins velours 3+1+1 - A voir. Prix : 10.000 F. Tél. 71.15.57.

Fosses A LOUER 2 studios ent. neufs av. cour int. compr. douche, WC, cuis. ent. éq., ch. c., dble vitr., racc. TV, prox. école, mag., bus. - Tél. 081-56.64.10.

MAISON à vendre à Fosses-la-Ville. Prix intéressant Pour visite : tél. 071-71.14.21.

A V. MAZDA blanche av. Kit TWR 92, C.T. OK : 120.000 F. S'adr. 71.35.91.

A vendre POELE mazout Somy, 8.000 cal. : 10.000 F. S'adr. : 27, rue Sainte-Brigide. Tél. 071-71.48.86.



Shell propagaz

Ets Gaspard-Jaumain

Route de Bambois, 14b
ST-GERARD
Tél. 071/71.32.46

Même Maison:

DIesel et LUBRIFIANT

GASOIL DE CHAUFFAGE

Notre devise :
**QUALITE - RAPIDITE
QUANTITE GARANTIE**

BRADERIE 2000

- SLIPS homme, dame, enfant: 4 + 1 GRATUIT
- 60 coloris doublure TASSAL: 4 m + 1 m GRATUIT
- Nouveautés BOUTONS: 4 + 1 GRATUIT
- SOIE GÜTERMANN: 4 + 1 GRATUIT
- PLAYTEX: de - 250 à - 500 F sur tous les articles
- PASSIONATA: 1 s.g. + 1 slip = 2me SLIP GRATUIT
- LAYETTE: sous-vêtements manches courtes ou long. 1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 12 mois: 1 acheté = 1 GRATUIT
- JEANS Lee Cooper dames: - 1.000 F
- JEANS Lee Cooper hommes ou enfants: - 500 F
- COUETTE 1 personne: 1.495 F + un oreiller GRATUIT
- COUETTE 2 personnes: 2.155 F + 2 oreillers GRATUITS
- Draps et slips de bain - Shorts - Bermudas
- Lingerie - Bonneterie - Chemiserie - Foulards
- Enveloppes de couette - Draps housse - Draps de lit
- Essuies - Draps et serviettes éponge - Nappes, etc.
- Plaids - Couverts - Couvertures: SOLE MIO - TOISON D'OR

Maison Bleue

Fosses-la-Ville - 71.10.61

FOSSÉS-LA-VILLE

Réabonnements

Nous invitons les abonnés qui ont souscrit l'abonnement pour le premier semestre, à renouveler leur abonnement pour le second semestre, très rapidement.

Vous pouvez donc faire un versement de 580 F au compte de l'imprimerie Romain, rue des Remparts à Fosses, au n° CCP 000-0021185-39 ou venir payer au bureau du journal.

Prends ton envol

L'équipe de « Prends ton envol » propose pour vos enfants de 3 à 15 ans un stage sportif (volley, basket, handball, unioc, mini-tennis...) et ludique (psychomotricité, jeux d'audace, jeux d'éveil...) du 10 au 14 juillet et du 7 au 11 août. Ces activités se donnent au collège Saint-André de 9 à 16 heures.

Prix du stage :
- 3 à 6 ans, semaine compl. 1.800 F,
1/2 journée 1.200 F.
- 7 à 15 ans : 1.800 F.

Ce prix comprend assurance, potage et collations. Inscriptions obligatoires (après 18 h) :

- J.-Fr. Lorand au 0477-52.39.44 ou 0497-71.79.78, ou 071-71.29.85
- Bertrand Mathy, au 0478-26.59.17.

Lès Walons Scrijeûs

Raploû do mwès l'sèmedi 24, à 2-eûres è li scolè do Banbwès.

LES GARDES

Pharmacies de garde

- Jeudi 22 : Nysten, Brioul
- Vendredi 23 : Trigaux, Mettet
- Samedi 24 : Boxus, Fosses
- Dimanche 25 : Boxus, Fosses
- Lundi 26 : Chapaux, Biesme
- Mardi 27 : Boxus, Fosses
- Mercredi 28 : Dubisy, Fosses
- Jeudi 29 : Dubisy, Fosses

Service médical

Le service de garde, sera assuré pour ce week-end par le docteur TAORMINA, tél. 071-77.43.88.

Auto en feu

Lundi vers 13 h 30, le feu s'est déclaré dans une voiture se trouvant stationnée rue des Tanneries. Pourtant non loin de l'endroit, les pompiers de Fosses sont arrivés sur place, mais le véhicule a néanmoins subi d'importants dégâts.

Artiste fossoise

Le Centre communautaire culturel de l'entité, depuis cette année, organise dans les locaux du S.I., place du Marché, une galerie permanente de nos artistes locaux.

Du 1er au 20 juillet, elle accueillera une série d'œuvres de Simone Scohier (Mme Pierre Lepinne, de Nèvre-mont). Il s'agit, chose rare, d'un choix de nus, technique où s'essait avec succès cette artiste polyvalente, qui manie avec un égal bonheur l'aquarelle, la peinture, le fusain ou l'acrylique, presque toujours dans un flou coloré et suggestif plus que descriptif.

L'exposition sera visible en semaine de 9 à 16 heures et le dimanche, de 10 à 18 heures.

Collecte de sang

La prochaine collecte de sang, organisée par la section locale de la Croix-Rouge, aura lieu le jeudi 29 juin, en la salle communale L'Orbey, de 15 heures à 18 heures 30.

Déclaration fiscale

Comme chaque année, je me tiens à votre disposition pour votre déclaration fiscale. Elle peut être déposée à l'Administration communale aux permanences du bourgmestre le jeudi de 16 h 30 à 17 h 30 et le samedi, de 10 à 12 h.

Vous pouvez également me contacter à mon domicile, chaussée de Charleroi 176 à Vitryval, au 071-71.16.40 tous les jours après 18 h.

La déclaration sera remplie et le calcul d'impôt sera réalisé dans la semaine. Le service est gratuit.

Laurence TITEUX
Conseillère communale



**ENTREPRISES
DE TOITURE
ET ZINGUERIE**

S.P.R.L.

GILSON FRÈRES

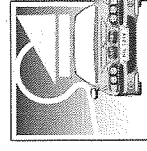
Rue de Nèvre-mont, 79
5070 FOSSES-LA-VILLE

☎ 071/71.25.40
Fax: 071/71.15.83

Le check-up

complet :

- Revenus
- Santé
- Habitation
- Biens
- Véhicules
- Assurances
- Responsabilités
- Loisirs
- Sports
- Personnel
- Placements
- Retraite

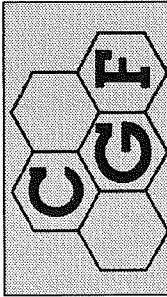


Lamy sprl
Bouchet

courtier d'assurances
indépendant

*À vos côtés
en toute assurance*

avenue Albert 1er, 98 - Fosses-la-Ville
071/71 23 64



CERAMIGRES 2000

Importation directe
Vente aux particuliers
sans intermédiaire

Profitez gratuitement
de notre
service Décoration

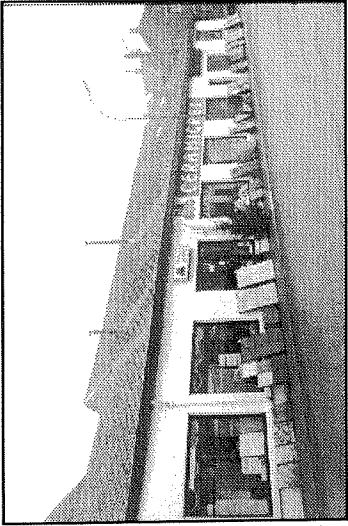
Notre spécialité : les carrelages de marque à la portée de tous
PROFITEZ DE NOS ACHATS MASSIFS EN USINE

Villeroy & Boch - Carabatt, Welkenraedt, Sialoton, Oslara, Esto-Klinker, grès de Bavière, Sicba, terre cuite d'Alsace, Imola, Steenbok, émaux de Briare, dalles Zoo-Matrux, Pagnro, Cédric... Matières et pièces naturelles toutes provenances.

Possibilité de pose TVA 6% ou 21%

Transport gratuit - Grand parking - Accueil personnalisé
Le choix, la qualité aux meilleurs prix - Import-Export

Tous nos carrelages 1er choix sont accompagnés d'un certificat de garantie 1er choix



POUR salle de bains
30/40 (3 coul.) le m²
295,-

GRES CÉRAMÉ
40/40 - le m²
495,-

POUR TERRASSE
Grès Céramé décorés
30/30 40/40 à p. de
le m² **395,-**

GRES EMAILLÉ
Lots à p. de
295,-

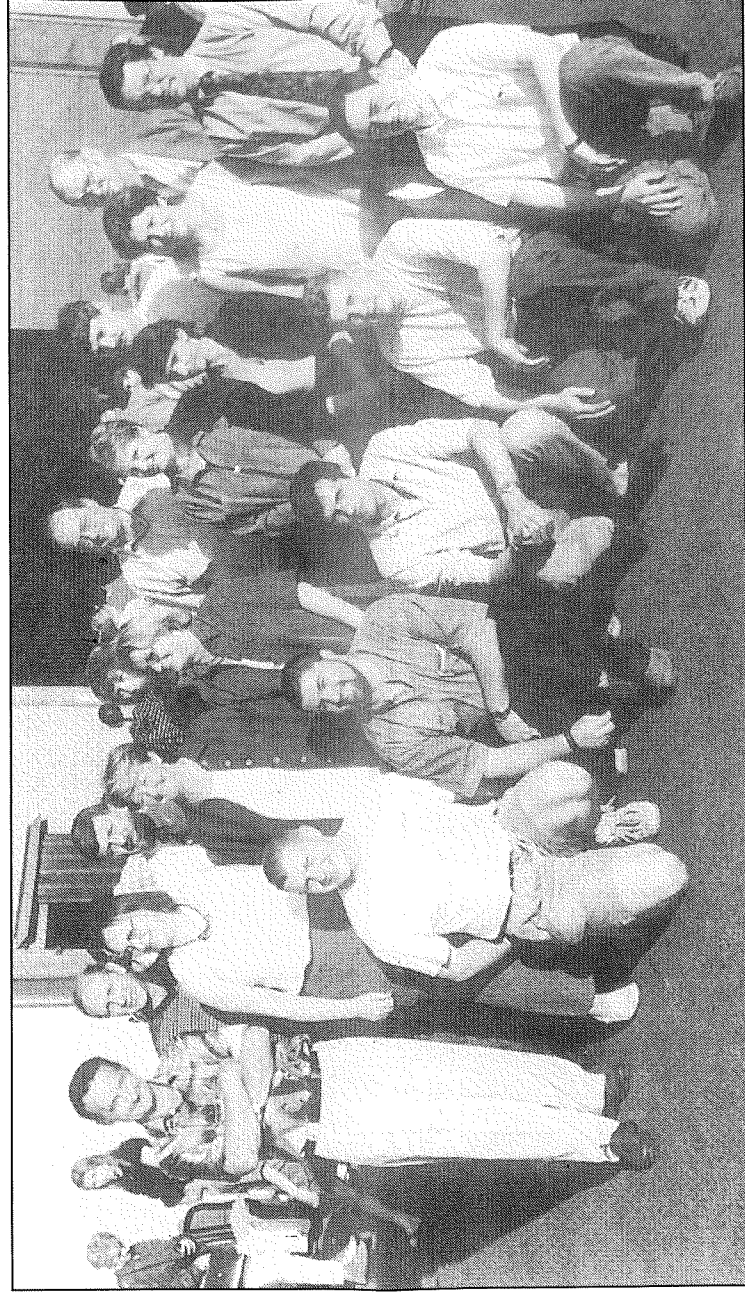
Plat de
marché
en GRES allemands
le mètre courant
395,-

GRES
ALLEMANDS
30/30 octog.
à p. de - le m²
395,-

Jusqu'au 30 juin, nous vous offrons :

Rue Poète Folie Z - FLEURUS - Tél. 071-81.44.20

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - Le samedi, de 9 à 12 h



Marche arrière

(suite de la première page)

Alfred Sauvy écrit que pour maintenir le rapport des inactifs aux actifs, il faudrait reculer l'âge de la retraite à 67,2 ans en 2026 et à 69 ans en 2050.

Dans dix ans, il y aura autant de plus de 50 ans que de moins de 50 ans. Les plus de 90 ans passeront, eux, de 36.000 à 64.000. En 2025, la région wallonne devrait compter 122 personnes âgées pour 100 jeunes de moins de 25 ans.

Nous assistons donc à un vieillissement démographique sans précédent dans l'histoire de l'humanité (2). Avec des dépenses proportionnelles en soins de santé et en constructions d'hospices. Mais aussi, juste retour des choses, en création d'emplois en parallèle.

(Daniel PIET)

(2) L'historien Pierre Chaunu écrit que pour que les générations se renouvellent, il faut 2,1 enfants par femme. Or, en Europe occidentale, nous en sommes à 1,6 enfants par femme. Il affirme donc que nous sommes engagés dans un processus de « génocide à retardement ».

Le groupe de l'UNION DÉMOCRATIQUE lors du barbeque de vendredi dernier à Sart-Saint-Laurent :

Agenouillés, de gauche à droite : Bernard Meuter, Etienne Drèze, Baudouin Janssens, Manuel Sacré et Louis Lamy.

Debout : Jules Lallemand, Benoît Buchet, Mme Françoise De Bast-Bertrand, Benoit Spineux, Mme Anny Michaux-Batardy, Mme Borgniet-Demil Chantal, Mme Bernadette Robaye, Philippe Mullier, Mme Laurence Mathieu-Titeux, Mme Francoise Sarto, Alex Borbouse, Mme Violette Falque-Prigneaux, Guy Hénin, Michel Charles.

Souper espagnol

Nous rappelons que c'est le vendredi 30 juin que les Clowns en Folie organisent leur 4e Souper dansant (version espagnole cette année), en la salle L'Orbey.

Dès 23 h, soirée dansante dans une ambiance de fête et animé par Fabrice et Power Music.

Liste de mariage

Maison Bleue
FOSSES-LA-VILLE

LOCATION
VENTE
ETAT DES LIEUX

BAUX
EXPERTISES
EVALUATIONS

ETUDES

Immobilière

A. LECHAT

Tél. : 071/71.21.91

New **NAMM**

Entreprises générales
de bâtiments

TRANSFORMATIONS - TOITURES
SANTAIRE - PLAFONNAGE
CARRELAGE - MENUISERIE

Construction traditionnelle
Gros oeuvre fermé - Clefs sur porte

14, chaussée de Namur
FOSSES-LA-VILLE
Tél. 071/71.21.91



AVANT PROJET
PERSONNALISÉ
ET DEVIS GRATUIT

L'enseignement à Fosses au cours des siècles (II)

Au milieu du 19e siècle, Fosses ne possédait qu'une seule école à 2 classes, tenues par MM. Leloup et Leroy. Elle était située en-dessous de la salle du Conseil, dans l'ancienne halle aux marchandises, datant du Moyen Age, place du Marché. Cette endroit est sombre, humide et insalubre. Le Conseil se décide alors de construire deux salles d'école dans le jardin de l'ancien presbytère, rue du Curé (actuellement rue Delmotte). En 1841, les écoliers y trouvent enfin un local plus agréable.

Parallèlement, existèrent à différentes époques, des écoles privées (payantes). A Névremont, existait aussi une école primaire, tenue par M. Tordeur, mais le 1er novembre 1843, le Conseil refusait de la subventionner. A la même époque, un M. Guillaumont tenait aussi une école à Haut-Vent et tenta de la faire adopter par la Commune ; le Conseil refusa en 1844. Il vint ensuite l'établir dans le Centre de Fosses et substitua un nouveau refus du Conseil en 1845. Après quoi il ne fut plus question à Fosses d'école privée.

Et pour les filles ?

Nous avons vu aussi qu'au 17e siècle, les Sœurs grises avaient ouvert deux écoles dans leur hôpital (actuel château Winson) : une classe payante et une gratuite pour les indigents, avec subsides de la Commune. En outre, un appelé Nicolas François avait eu, par autorisation du Prince-Evêque en 1781, l'autorisation de tenir un pensionnat pour 14 jeunes filles de la bourgeoisie. Tout cela disparut à la Révolution française et durant le gouvernement révolutionnaire, on ne trouve plus trace d'enseignement pour les filles. Sous Napoléon, en 1810, c'est le Bureau de Bienfaisance qui alloue un subside de 75 francs à la dame Wicot pour avoir enseigné les indigents.

Les Sœurs de Sainte-Marie

En sa séance du 18 août 1837, le Conseil communal considérait que l'enseignement à Fosses est dans « un état très souffrant » et demande un second vicaire capable de donner des cours de latin et aussi 4 religieuses pour enseigner les filles. Il prévoit une somme annuelle de 400 francs à payer par la Commune et 400 francs à payer par le Bureau de Bienfaisance pour frais de premier établissement, à condition de tenir une classe gratuite pour les indigents. (ce qui veut dire que les autres classes sont payantes, par les parents).

A cette époque, les Sœurs de la paroisse Saint-Loup à Namur, ouvrent des écoles à Namur (1819), à Châtelet (1831), à Rochefort (1837). De plus, une Fossoise, Ernestine Baudin, venait d'entrer dans cet ordre qui prit le nom de Sœurs Sainte-Marie. A Fosses, leur établissement se fit en 1838 dans une maison en location.

Mais après les avoir appelée, Fosses refuse de les payer, du moins se fait tirer l'oreille. En 1840, le Conseil rejette une proposition de M. Franceschini de leur allouer une somme globale de 500 francs. En 1844, une lettre du Gouverneur propose l'adoption de l'école des Sœurs par la Commune. En 1850, l'indemnité d'enseignement et de logement est réduite à 250 francs. En 1853, un effort : le subside est porté à 850 fr. par an., mais les

Sours sollicitent l'aide de l'Etat et de la Province. En 1863, vu la nomination des 2 Sœurs, le Conseil décide d'adopter leur école ; ce n'est pourtant qu'en 1869 que Sœur Olympe et Sœur Anna sont déclarées « institutrices communales ».

Et de nouvelles difficultés surgissent : en 1870, les Sœurs se plaignent de ne plus avoir touché de traitement depuis 5 ans ! ; il leur est dû ainsi des arriérés de 447 fr. Il semble qu'il soit question de diplômes : on pressent les chicaneries qui meneront à la guerre scolaire. Les deux Sœurs vont passer des examens à Champion et obtiennent leur diplôme officiel ; et elles obtiennent paiement des arriérés.

Les Sours de Sainte-Marie étaient donc devenues institutrices communales par adoption de leur école, la seule école pour filles dans la Commune. Et le Conseil communal reconnaît qu'elles donnent, à la satisfaction générale, l'enseignement à une bonne centaine de filles de la Commune. Mais 1879 amène la guerre scolaire qui provoquera la séparation de l'enseignement catholique et de l'enseignement officiel. Les Sours donnent leur démission d'institutrices communales, mais continuent leurs classes à la charge de la paroisse : c'est le début de l'enseignement libre. L'école compte alors 3 classes primaires et 1 gardienne, ce qui durera jusqu'à la guerre 40-45, après quoi le nombre de classes augmente.

C'est déjà depuis 1863 que les Sœurs avaient ouvert un pensionnat adjacencé à leur école.

L'école communale des filles

Dès 1879 donc, la Commune ouvre une école pour filles à son compte propre. Elle compose deux classes primaires et une gardienne. L'école est située rue des Remparts. Les premières maîtresses furent : Mme Jaune-Fauconnier et Mme Vulners-Cavallerie, en primaires ; Mme Trussart-Cavallerie en gardienne.

C'est aussi en 1879 que s'ouvrent des écoles gardiennes à Bambois, Haut-Vent et Névremont ; d'abord au domicile des institutrices. Au centre, il existait une classe gardienne privée chez Mme Barbe Leloup, veuve de François Servais.

Une Ecole Moyenne

En 1850, le 20 juillet, un conseiller communal, M. Franceschini, émet le vœu de voir établir à Fosses une Ecole Moyenne de l'Etat. Le Conseil reprend l'idée le 9 avril 1853 en faisant valoir la position centrale de Fosses dans un canton de 25.000 habitants, son calme, son bon air...

(à suivre)

Soin complet

(coqs, durillons, mycose, ongle incarné)

Soin particulier

(artérite, diabète, trouble vasculaire)

Pédicure - Podologie

Sur rendez-vous au cabinet ou à domicile

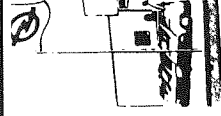
A.-M. FIEVET-TOUSSAINT

48, rue de Pontauxy, 5640 Mettet

Tél. 071-72.91.36

(téléphoner le matin de 8h.30 à 12h.30
ou le soir de 20h.30 à 21h.30)

DISTRIBUTEUR OFFICIEL OPEL
GARAGE
P. MAZUIN-NEUVILLE



Avenue des Déportés, 36
FOSSES-LA-VILLE
Tél. 071.71.11.61



SHOW-ROOM ouvert jusqu'à
19 h. en semaine et 17 h. le samedi

FOSSES-LA-VILLE (SUITE)

Fost-Plus

Le service Fost-Plus effectuera le ramassage des papiers, cartons, livres, etc. :

- le mardi 27 juin, pour les sections de Fosses, Bambois, Haut-Vent et Sart-St-Laurent ;

- le jeudi 29 pour les sections de Sart-Eustache, Le Roux, Vitival, Aisemont et Névremont. Les papiers peuvent être mis dans des boîtes en cartons ou ficelés en paquets et déposés à front de voirie.

Pompier à la retraite

Jean Giust a 60 ans ; il habite au Champ Stoné et est pompier depuis 1971. Ses collègues ont voulu fêter son départ.

Depuis quelques années, il était chauffeur et aurait souhaité fonctionner encore, mais la règle ne permet de poursuivre ses activités après 60 ans. Et c'est dans une excellente ambiance que la petite fête s'est déroulée en présence du bourgmestre, invitée pour la circonstance.

Au cours de la soirée, le nouveau retraité a pris la parole pour rappeler, lui qui est un des plus anciens, ce dont disposait le corps des pompiers à l'époque de ses débuts : un camion, une échelle et un tuyau d'arrosoir qui servait de lance ; la désincarcération se faisait au chalumeau. Aujourd'hui les pompiers disposent d'un matériel de pointe.

Les pompiers ont pu aussi remarquer l'Administration communale pour leur nouvelle acquisition : un camion élévateur d'occasion, parfaitement remis en état par les pompiers eux-mêmes, plus maniable et permettra donc des interventions plus rapides. Une nacelle très spacieuse pourra être déployée jusqu'à 24 mètres de hauteur.

L'Euro 2000 continue

Si vous voulez vibrer avec vos amis en regardant les rencontres des quarts, demis et finale de l'Euro 2000, la buvette du Tennis Club de Fosses, route de Mettet, sera ouvert pour ces matches.

Christian Chabot a gagné son pari !

Nous avions annoncé en avril dernier l'intention d'un de nos concitoyen, Christian Chabot, de Bambois, de s'engager dans une marche solidaire de 2.200 km pour se rendre de Fosses à Saint-Jacques de Compostelle. Il est en effet parti, sac au dos, le 29 avril dernier et se donnait deux mois pour parcourir la distance.

Il comptait donc arriver fin juin à Compostelle. En légère avance sur son programme (il a souvent parcouru 50 km par jour), il fera les dernières étapes avec d'autres marcheurs rencontrés en route. Son épouse partira ce samedi pour aller le rejoindre sur place pour le ramener à Fosses. Un grand bravo !

Exposition

La paroisse de Fosses et la Confrérie Saint-Feuillen organisent, du 8 juillet au 31 août, une exceptionnelle exposition du trésor de la collégiale : objets d'art sacré : calices, ciboires, ostensoirs, missels d'autel du XVIIe siècle, ornements du XVIIe et XVIIIe, sculptures, et bien sûr les pièces « fixes » comme les stalles de 1524, la grille en dinanderie de 1998 aux panneaux de dinanderie relatant la vie de saint Feuillen.

Mais on devine le danger de pareille exposition qui pourrait susciter la convoitise de voleurs de pièces historiques. Des mesures de sécurité très strictes ont bien été prises.

Mais il faut que tous les Fossois se sentent concernés, responsables de ce riche patrimoine légué par nos aïeux. Outre les guides-surveillants officiels, un pressant appel est lancé à tous pour que chacun s'offre à assurer, un jour ou l'autre, une présence discrète de sécurité. Des feuilles horaires seront placées sur la table, près de l'entrée : on pourra s'y inscrire et les organisateurs espèrent une large participation pour que chaque jour, une ou deux personnes assurent cette mission.

Pour divers usages :

BLOCS de ± 150 feuilles
40 F ou 3 pour 100 F
IMPRIMERIE ROMAIN
Rue des Remparts, Fosses

Mutuelle chrétienne pendant les vacances

Pour les affiliés

d'Aisemont, Le Roux, Fosses et Vitival
Afin de pouvoir accueillir les membres de la Mutuelle chrétienne de Namur dans des conditions optimales, les délégués des sections ci-dessus vous informent que durant les mois de juillet et août, une seule permanence hebdomadaire sera assurée **tous les jeudis de 15 à 18 h.** : place du Marché 12, Fosses-la-Ville.

Les différents courriers pourront être déposés pendant les heures de bureau. Nous vous remercions de votre compréhension. Nous vous garantissons ainsi une présence durant cette période de vacances.

Vos délégués : *Marc Benoît*
Benoît Spineux
Benoît Buchet

Cours de wallon

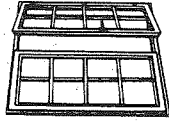
Le programme de cours de wallon a été proposé samedi dernier au Congrès statutaire et d'orientation de l'Union culturelle wallonne qui s'est tenu à Liège.

Le programme, élaboré par Roger Viroux, licencié en Philosophie et Lettres, à la demande des Walons Scrijeus. Il a été approuvé à l'unanimité. Les personnes intéressées peuvent obtenir les détails de ce programme de cours chez Roger Viroux, rue du Grand-Etang à Bambois, tél. 071-71.13.13.

MENUISERIE

Bois - PVC

J. GILLARD



6, rue du Potage
FOSSÉS-LA-VILLE

Tél. 71.21.95

Les pierres racontent...

Si Fosses a perdu ses remparts depuis un siècle et demi, il en reste suffisamment de souvenirs que pour pouvoir, à partir de là, évoquer maints aspects de notre histoire locale, riche, variée, étonnante, admirable aussi par le courage de nos aïeux. Le Cercle d'Histoire, avec son président Jean Romain, a précisément offert samedi à une trentaine d'amateurs une promenade ensoleillée, évocatrice de notre passé, et émaillée d'anecdotes et de détails souvent pittoresques.

A partir de la place du Chapitre, plan à l'appui, le guide a montré comment s'est formée la « Ville des chanoines » à l'emplacement de l'abbaye que fonda saint Feuillen en 651 et entourée de remparts par Notger avant l'an mil. Le groupe put descendre au pied d'un vestige de ces remparts, dans le parc du château du chapitre avec sa « tour Blainmont » sur laquelle s'appuyaient ces remparts et qui porte le nom d'un chanoine qui l'acheta en 1593. Ces vieux murs présentent quelques curiosités.

Puis on partit à la (re)découverte des remparts de la « ville des bourgeois », construits en 1149, longés par la « Batte », chenal creusé à cet effet défensif et alimenté par une partie des eaux de la Biesme. Les portes Al Chenal, du Postil, Al Froissin rappellent (mêmes disparues) le trace de ces remparts, avec leurs tours rondes, les jardins loués à l'année, les marécages du Postil...

Petit détour pour aller voir la Citadelle, vestiges d'une grosse tour carrée ; puis la « Fontaine du Précheur », les Galops, le Stampia, les Tanneries, le vieux cimetière et sa chapelle St-Gille (disparue aujourd'hui), la Burtagne, la rue de l'Ecolâtre... Tout cela est fort évocateur de mille facettes de la vie fossaise au cours des siècles.

Le groupe retrouve ensuite la place du Marché (et c'est aussi Notger, en 974 déjà, qui obtint pour notre ville ce « marché franc »), avec l'Hôtel de Ville, le Vieux Moulin (du XIIe, restauré par le Prince-Évêque Georges d'Autriche en 1551), l'arvol de la Cour del Mairesse, puis la ruelle des Brasseurs et celle du Château, pour revenir au point de départ du Chapitre.

« On ne se rend pas compte qu'on passe tous les jours devant tant de richesses historiques » concluait un participant intéressé.

C'est donc qu'il faudra reprendre de temps à autre cette découverte expliquée qui procure un autre regard sur notre cité.

VITRIVAL

Marche Saint-Pierre

Les marcheurs de Vitrvial effectueront ce dimanche sa première sortie dans le cadre du programme des fêtes Saint-Pierre 2000, trente-huitième édition depuis l'instauration de la marche annuelle en 1963.

Voici le programme de cette première journée. Rappelons que la Marche avec procession religieuse aura lieu le dimanche 2 juillet, suivie le lendemain d'une troisième journée lundi 3 juillet, qui se clôturera par la retraite aux flambeaux.

- 13.00 Rassemblement au local « Tavernes Les Dsiettes »
- 13.15 Bénédiction des armes et départ dans les hameaux.
- 15.00 Réception chez le président Willy Ipercielle.
- 18.00 Bivouac, offert par les patrons du restaurant Le Mistral.
- 20.30 Rentrée de la Marche en son local Tavernes Les Dsiettes.

Voici la composition du comité et du corps d'office pour l'an 2000 :

Comité :

Président d'honneur : Ernest Delobe
Président : Willy Ipercielle
Secrétaire : Franz Hennaut
Secrétaire-adjoint : Guy Duret
Trésorier : Georges Louis
Membres : Robert Delobe ; Alb. Jacquemart, Albert Kaisin, Laurent Calande, Jean-Claude Wilmot.

Etat-Major :

Général : Ernest Delobe
Lieutenant colonel : Yvan Lejeune
Major : Yoline Maudoux
Adjudant major : Robert Delobe
Tambour major : Laurent Calande
Cantinière batteuse : Anne Calande
Officier payeur : Albert Kaisin
Officier logistique : Guy Duret
Officier porte-drapeau : Guy Prinsen

Sapeurs :

Sergent sapeur : Jean-Marc Poels
Caporal sapeur : Alain Hermans
Cantinière : Sylvia Calande

Lietenant : Viviane Ipercielle

Gendarmes :

Capitaine : Francis Delvaux
Lieutenants : Willy Ipercielle
Philippe Larivière

Cantinière : Marie-France Dupire
Petit-officier : Jonathan Lativière

Lanciers :

Sergent : Pascal Mazurin
Cantinière : Fabienne Lenoir

Grenadiers :

Capitaine : Albert Jacquemart
Lieutenant : Joseph Paquet
Sergents : Michel Foulon, J.-Claude Wilmot, Pascal Jacquemart, Christian Lambert.

Cantinières : Nathalie Jacquemart et Nicole Paquet.

Petits-officiers et aides-cantinières.

Aux écoles

La fancy-fair des écoles de Vitrvial aura lieu ce samedi. Les activités et divertissements par les enfants se feront sur le thème « Notre-Dame de Paris ».

Stands divers et soupers le soir.

ASSURANCES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS PERSONNELS

Rue H. Brosteaux 1,
SART-SAINT-LAURENT

Philippe Ledoux
© 07171.24.94



S.P.A.B. PIRETT-DRIGOT

**TOITURES
ZINGUERIES
RAMONAGE
TRADITIONNEL**
(service rapide)

15, rue Chapelle de la Paix
Fosses-la-Ville
Tél. 071/71.39.57

LE ROUX

Motocycliste blessé

Samedi dernier, vers 16 h 40, chaussée de Charleroi à Le Roux, un accrochage est survenu entre une voiture et une vespa. Blessé, le motocycliste M. Vincenzo Tudisca, 20 ans, demeurant rue des Alloux à Tassin, a été conduit au Centre hospitalier Val de Sambre à Auvelais, par l'ambulance des pompiers de Fosses.

Pas de couyon

Le concours de couyon, annoncé dans le calendrier du Syndicat d'initiative pour ce samedi 24 juin et organisé par la Marche Sainte-Georgette de Le Roux n'aura pas lieu cette année. Il avait été remplacé par un Thédansant qui a eu lieu le 10 juin.

SART-EUSTACHE

Fancy-fair aux écoles

Ce samedi 24 juin, une fancy-fair est organisée par l'école communale de Sart-Eustache dans ses locaux.

Les enfants animeront l'après-midi avec des saynètes qui auront pour thème : « L'Histoire de la Mer ».

Diverses animations sont prévues, notamment : château gonflable, lâcher de ballonnets et, le soir, le restaurant accueillera les amateurs de sports mets, qui seront proposés à des prix démocratiques.

RÉSIDENCE BENDRIC

MAISON DE REPOS
pour personnes âgées
à VITRIVAL

Rue de la Giloterie 9

Agrégation P.A. 2013

Directrice-infirmière

Linda RUI

Tél. 071-71.22.42

L'Euro 2000... fini pour les Belges

Lundi soir, toutes les télévisions du pays, du moins la grosse majorité, ont chauffé dès le coup d'envoi du match Belgique-Turquie qui devait permettre à notre pays de jouer en quart de finale contre le Portugal.

Amère déception, la Belgique fut battue 2-0 et éliminée pour la suite du tournoi. On a beau se dire : si le goal largement mérité des Belges avait été validé, si notre keeper avait amorcé sa détente plus tôt et dégagé du poing, si nos défenseurs avaient été plus vigilants, si les tirs des Belges avaient été plus précis ou n'avaient pas rencontré un pied, une jambe, une tête, si... Le résultat d'un match de football ne correspond hélas pas toujours à la domination d'une équipe, le facteur chance intervient et est souvent déterminant. (Voir la qualification de l'Espagne avec deux buts en toute dernière minute). Les Belges ont possédé le ballon les trois quarts du temps, ils ont effectué une douzaine de tirs pour 0 buts marqués. Les Turcs ont eu 5 à 6 occasions et ont marqué deux buts. Voilà le résumé de la rencontre.

Consolation pourtant, les Belges se sont battus, ils ont produit du bon football, l'équipe est soudée, l'entente est excellente. Il suffira de corriger certaines lacunes et dès septembre, nos Diables se retrouveront pour d'autres conquêtes dans le cadre de la qualification pour la Coupe du Monde de 2002.

Autre déception : les débordements de hooligans et autres excités, à Charleroi et à Bruxelles notamment. Pour qui ces choses se passent-elles toujours lors de matches de football, alors que dans d'autres manifestations sportives de disciplines diverses, on ne déplore quasi jamais ces excès ? Le football est victime de son succès, il y a de gros rassemblements de foules, avec de « bons » supporters déguisés venant pour faire la fête, ce qui incommode sans doute les esprits perturbateurs qui tentent de se distinguer autrement, en provoquant et en cassant.

L'histoire nous rappelle qu'il en a toujours été ainsi. Cain s'en est pris à son frère Abel et depuis, les choses ont continué. Jules César avait rêvé de conquérir la Gaule et n'a pas hésité à massacrer tout ce qui se présentait sur son chemin ; plus près de nous, Napoléon, puis Hitler ont voulu conquérir l'Europe... Nos livres d'histoire ne relatent que des guerres qui se sont succédé un peu partout au cours des siècles. Aujourd'hui encore, il ne se passe pas une semaine sans que l'on ne parle de confrontations quelque part dans le monde, de luttes ethniques... Les armées, quelles qu'elles soient, se sont toujours livrées à des excès en temps de guerre. Aujourd'hui, les démocraties ont mis fin aux régimes despotiques, mais il existe toujours des groupes qui veulent imposer leurs idées. Nous sommes dans des pays dits civilisés, mais il y subsiste toujours des « bêtes féroces » qui ont gardé cet esprit guerrier hérité de leurs aïeux. Et les hooligans font partie de ceux-là.

Mais il n'y a pas eu que des hooligans anglais. A Charleroi, des voyous belges se sont infiltrés parmi eux ; à Bruxelles, de nombreux maghrébins ont profité de la venue d'autres voyous pour se distinguer en cassant vitrines et magasins et s'en prenant à la police. Lors de réjouissances et de fêtes, même chez nous à Fosses, n'y a-t-il pas de temps à autre des êtres au Q.I. limité qui se plaisent à provoquer la bagarre ?

Il est heureusement des nations plus paisibles, qui acceptent la défaite sans se faire remarquer pour autant. Ce sont les pays nordiques : Suède, Norvège, Danemark, des exemples de fair-play qui apportent au sport toute sa vraie valeur.